

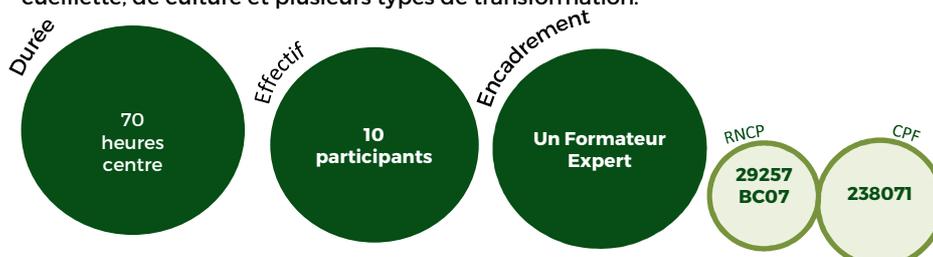
# Conduire un atelier de production de plantes aromatiques et médicinales en AB

## FICHE ACTION FORMATION PROFESSIONNELLE

Période prévisionnelle de formation : 01/03/23 au 14/06/23

**Objectif :** Cette formation courte de 10 jours, en s'appuyant sur le support technique du CFPPA, doit permettre de maîtriser et de réaliser l'ensemble de l'itinéraire technique d'un atelier de production de plantes aromatiques et médicinales.

Cette formation est orientée vers des systèmes très manuels, avec vente en circuit court et en AB, sur des plantes aromatiques et médicinales, en vue d'être distillées ou séchées. Les secteurs visés peuvent être l'alimentaire, la cosmétique (baumes, macérât huileux, hydrolats,...), la phytothérapie (infusions) et l'aromathérapie (huiles essentielles). Le plus souvent l'agriculteur(trice) réalise à la fois une activité de cueillette, de culture et plusieurs types de transformation.



### Public

- Salariés
- Demandeur d'emploi
- Autres

### Prérequis

- Être majeur
- Satisfaire à l'entretien individuel de motivation et à des tests de pré-requis
- Être autonome et mobile pour tout déplacement

### Conditions d'accès

- Entretien de positionnement

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Salles de formation et espace de vie accessibles aux personnes à mobilité réduite. Toutes nos formations sont adaptées aux personnes en situation de handicap, la faisabilité du projet de formation est vérifiée lors de l'entretien.

### Programme :

- Elaborer l'itinéraire technique de la production
- Réaliser les travaux de l'atelier de production

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES	DÉROULEMENT ET MÉTHODES	SUIVI ET ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Référent Expert dans le secteur</li><li>▪ Cours théoriques en salle de formation</li><li>▪ Travaux pratiques</li><li>▪ Mise à disposition de PC connectés, vidéoprojecteur</li></ul>	<p>Notre organisme de formation s'engage à mettre en œuvre un accompagnement personnalisé et les moyens nécessaires à l'obtention de capacité.</p> <p>Un <b>Référent Expert</b> dans le secteur garantit la cohérence et le suivi de la progression de chaque participant.</p>	<p>Le suivi et l'évaluation de la progression et des acquis est réalisé par le Référent Expert.</p> <p>Evaluation : réalisation de tâches concernant la conduite d'un atelier de PAM + entretien d'explicitation concernant une tâche significative pour vérifier le raisonnement.</p>

TARIFS : financements et rémunération merci de nous consulter afin de répondre au mieux à votre demande.